

Saint-Germain-Laval 6/96

**BLOCAGE D'UNE CLASSE A COURBETON :
PAS QUESTION, NE LAISSONS PAS FAIRE !**

Blocage d'une classe de Courbeton
Un 14 Juillet réussi
Rubrique jardin
Centre hospitalier de Nemours
Paralysés de France
La S.N.C.F. communique
Club de l'Age d'Or
E.S.L. Atelier d'Arts plastiques
E.S.L. Football St Germain Laval
Archerie de Pontville
E.S.L. Karatedo St Germain Laval
Ecole maternelle "Les Mûriers"
A.C.S.G. Gym adultes
A.C.S.G. Gym enfants
A.C.S.G. Tennis de table
Bourse aux livres Lycée Malraux
Collecte des monstres
Recensement militaire
C.C.A.S.- Permanence assistante sociale
Réunion Infos Flash
Transports scolaires primaire et maternelle-rentree 96/97
Les mémoires d'Antan : Histoire d'eau
Vide-grenier
Pétanque
Expo Arts Plastiques
Fête de la rentrée

L'inspection académique a décidé du blocage d'une classe à l'école de Courbeton. Ainsi, l'on passerait de sept à six classes à la rentrée scolaire.

Cette décision unilatérale et arbitraire est inacceptable. Certes, elle a été prise au vu des prévisions d'effectifs réalisées en fin d'année 1995. Pour autant, malgré d'une part l'intervention de la municipalité auprès de l'académie, les réajustements d'effectifs donnés par l'école et d'autre part les effectifs réels résultant des inscriptions du mois de Juin, la mesure de blocage demeure.

Or, les effectifs sont équivalents à ceux de l'année qui vient de se terminer et il risque même d'être en hausse à la rentrée.

Une telle décision, purement administrative, porte un coup sérieux aux conditions d'accueil et d'enseignement pour les élèves et dégrade aussi les conditions de travail des enseignants.

En fait, elle traduit la volonté gouvernementale de réduire les dépenses du service public de l'éducation nationale.

Comment former les jeunes, comment lutter contre l'échec scolaire, comment répondre aux immenses besoins dans ces domaines en adoptant une logique strictement comptable et financière ?

L'éducation de nos enfants mérite, exige d'autres réponses : plus de moyens, des enseignants en nombre suffisant, des classes moins chargées, en évitant les classes à double, voire triple niveau.

On ne peut laisser faire ! Il convient d'exiger tous ensemble la levée du blocage, d'autant plus qu'une fois les HLM de Courbeton réhabilités, de nouveaux élèves arriveront.

Le jour de la rentrée, l'inspection académique doit effectuer un "comptage" des élèves (comme s'ils n'étaient que des chiffres !).

.../...

Ce jour-là, soyons tous ensemble, parents d'élèves, enseignants, élus, amis et défenseurs de l'école, rassemblés à Courbeton pour "accueillir" l'administration, pour exiger et obtenir la levée de cette mesure de dégradation de l'éducation de nos enfants.

Et, ensemble prenons l'engagement de mener toutes les initiatives qu'il faudra pour obtenir satisfaction.

Il en va de l'avenir de nos enfants, de la défense du service public de l'éducation nationale.

Je sais pouvoir compter sur vous, alors retrouvons-nous tous ensemble le mardi 03 septembre dans la cour de l'école.

Le Maire-Adjoint,

JL FRANITCH

UN 14 JUILLET REUSSI !

Le soir du 13, tout a commencé au Petit-Buisson. Il était alors 21h15, la musique appelait les enfants qui sortaient de chez eux accompagnés de leurs parents ; première distribution de lampions multicolores. Se sont joints, ensuite au cortège : Gardeloup, Courbeton, Saint-Pierre.

C'est dans la bonne humeur et avec la nuit tombée que tout ce petit monde est arrivé au stade de Pontville, où là aussi nous étions attendus pour une dernière distribution de lampions, mais aussi pour le traditionnel feu d'artifice !

C'est dans un ciel sans nuage que nous en avons vu de toutes les couleurs ! Superbe bouquet final qui a été très apprécié et applaudi.

Des tables et des chaises supplémentaires avaient été installées ce qui permit à de nombreuses personnes de s'attarder et de danser jusqu'à plus de deux heures du matin.

La municipalité remercie toutes les personnes bénévoles qui ont participé pour une grande part à cette réussite.

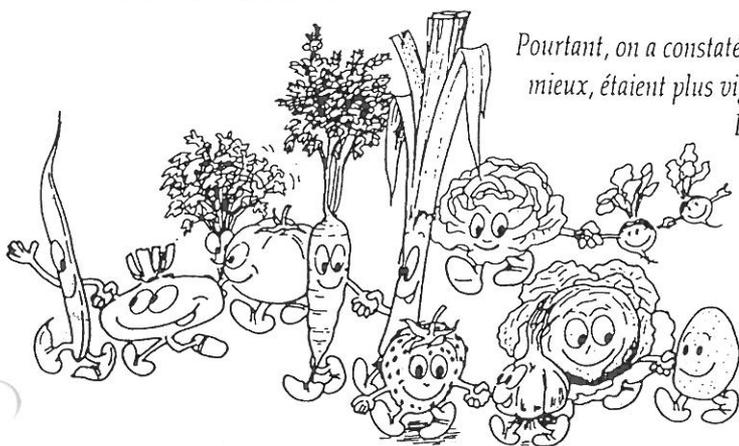
Le Maire-Adjoint,

MC TOUSSAINT



quand les hirondelles
voient la Saint-Michel
L'hiver ne vient qu'à Noël.

DES PLANTES QUI AIMENT VIVRE ENSEMBLE ? BIZARRE !



Pourtant, on a constaté depuis longtemps que certaines plantes, placées côte à côte, poussaient mieux, étaient plus vigoureuses, moins attaquées par les maladies, insectes et parasites...
Les raisons en sont nombreuses.

Un pacte de non-agression

Tout d'abord, ce sont des plantes non concurrentes, c'est-à-dire qui n'occupent pas le même espace (aérien ou dans le sol), n'ont pas les mêmes besoins, ne "se font pas d'ombre". Les plantes qui s'associent ne sont donc pas de la même famille, elles ne sont pas sensibles aux mêmes parasites, aux mêmes maladies.

Des plantes qui ravitaillent les "insectes-amis"

C'est ainsi que certaines fleurs (mufliers, soucis, doronic, asters, pourpiers, coréopsis, gaillardes...) sont appréciées par les syrphes, insectes qui se nourrissent d'autres insectes (entomophages), dont les larves détruisent les colonies de pucerons.

De nombreuses plantes dont le nectar est utilisé par les abeilles (plantes mellifères : soucis, camomille, fenouil, aneth, phacélie, sarrazin), favorisent le développement de populations d'insectes utiles, dont les larves ou les adultes sont parasites ou prédateurs de certains ennemis des légumes (pucerons, vers gris, vers blancs, tiques, piérides, taupins, altises, charençons, mouches, aleurodes...)

Des plantes qui perturbent l'ennemi

Certains insectes ravageurs : la mouche de la carotte ou la tique du poireau, recherchent leur plante-hôte à l'odorat. C'est le cas en particulier lorsque les femelles recherchent ces plantes pour pondre. Certaines plantes à odeur forte (oignons, poireaux...) vont ainsi perturber le chemin olfactif de ces insectes à la recherche de carottes pour pondre, et vos plantations de carottes seront ainsi protégées d'une attaque massive.

Et si on les mariait ?

Les mariages réussis entre légumes et plantes aromatiques et condimentaires

- avec les betteraves rouges : coriandre
- avec les carottes : aneth
- avec les choux : sarriette
- avec les concombres : basilic
- avec les haricots : sarriette
- avec les laitues : cerfeuil
- avec les fraisières : ail
- avec les pois : sarriette

Les mariages réussis entre légumes et fleurs

Les fleurs utiles au potager sont nombreuses : asters, pourpiers, soucis, capucines, zinnias, mufliers, rudbeckias, reines-marguerites, belles-de-jour... Mais elles n'ont pas toujours besoin d'être à côté des légumes.

Les fleurs de petite taille peuvent être disposées sur les lignes de culture à raison d'une plante ou deux par mètre.

Les autres seront placées en bordure du potager.

Par contre, certains légumes peuvent être protégés par des fleurs placées directement à proximité. Voici quelques exemples recommandés entre légumes et fleurs :

- pour les tomates : soucis, oeillets d'Inde et roses d'Inde
- pour les oignons et les carottes : soucis, bourrache et marguerites.

Les mariages réussis entre légumes

- avec les betteraves rouges : choux, haricots, laitues
- avec les carottes : ail, échalotes, oignons, poireaux
- avec les céleris : choux, pois, tomates
- avec les choux : betteraves, céleris, concombres, haricots, pois, pommes de terre, tomates
- avec les cornichons et concombres : choux, haricots, laitues
- avec les fraisières : ail, échalotes, mâche, oignons, poireaux
- avec les haricots : betteraves, choux, céleris, concombres, laitues, tomates
- avec la mâche : fraisières
- avec l'ail, l'échalote,
- les oignons, les poireaux : carottes, fraisières, tomates
- avec le persil : tomates
- avec les pommes de terre : choux, fèves, pois
- avec les pois : céleris, choux, pommes de terre
- avec les poireaux : carottes, céleris, épinards
- avec les radis : laitues
- avec les salades : betteraves, concombres, cornichons, haricots, radis
- avec les tomates : ail, échalotes, céleris, choux, haricots, persil, oignons, poireaux



**CENTRE
HOSPITALIER
DE NEMOURS**

Dans le cadre de l'ouverture de son Service d'Accueil Familial Thérapeutique, le Centre hospitalier de Nemours RECRUTE des familles d'accueil thérapeutique pour malades mentaux adultes stabilisés.

Un suivi sera assuré par une équipe médico-sociale.

Condition : disposer d'une chambre vacante

Rémunération et statut intéressants.

S'adresser au S.A.F.T. - Tél 64 45 19 95

**Bel automne vient plus souvent
que beau printemps.**



ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Cette année, le ramassage des textiles usagés au profit de l'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE, aura lieu le samedi 12 Octobre prochain.

Les textiles seront collectés, uniquement, en Mairie de SAINT GERMAIN LAVAL. Merci de déposer vos sacs, au plus tard le **vendredi 11 Octobre.**

- les sacs seront distribués courant septembre.

Nous comptons sur votre participation !

**A Saint-Michel
départ d'hirondelles.**

SNCF

LA S.N.C.F. NOUS COMMUNIQUE

DIRECTION DE PARIS SUD-EST

Information à destination de toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans les collèges et lycées de la Région Parisienne.

Pour obtenir un abonnement scolaire subventionné valable entre le domicile et le lieu d'étude, il faudra :

a) compléter une demande de **carte d'abonnement scolaire réglementé** (imprimé qui est à votre disposition dans les collèges et lycées) en précisant bien la gare de retrait de la carte.

b) remettre la demande au collège ou lycée avec 2 photos d'identité,

c) retirer la carte à la gare précisée dans la demande.

Si votre carte n'est pas arrivée en temps utile, renseignez-vous aux guichets SNCF pour obtenir éventuellement un titre de circulation provisoire.

CLUB DE L'AGE D'OR

Nous organisons du 12 au 18 Septembre 1996 un voyage en HAUTE PROVENCE (Hôtel à MONTCLAR). Prix actuel 3100 F.

Au programme : Lac de SERRE PONCON en bateau, SISTERON, DIGNE, les CLUES DE BARLES, les GORGES DU VERDON, MOUSTIERS, CASTELLANE, SEYNE les ALPES (forteresse) BARCELONNETTE, NOTRE DAME DE LA SALETTE (par Gap) ou SAINT VERAN.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en téléphonant au 64 32 72 02



E.S.L. ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

L'Atelier d'arts plastiques de Saint-Germain-Laval, vous propose d'aller à la découverte des lois du dessin, de la peinture, par un travail de toutes les matières (fusain, encre, huile ...) et d'aborder progressivement des thèmes tels que le paysage, les vies silencieuses, les animaux, les personnages, la mer, le portait.....

Travail par petits groupes.

Venez découvrir notre Expo les 7 et 8 Septembre 1996, Salle "l'Orée de la Bassée".

**Quand il pleut le jour de l'Assomption
il pleut jusqu'à la Nativité.
(8 septembre)**

E.S.L. FOOTBALL SAINT GERMAIN LAVAL

Suite à l'assemblée du 6 Juin 1996, le nouveau bureau de la section football, s'établit comme suit :

- Président d'honneur : J.C. LENTES
- Président actif : Jacky MUSY
- Vice-Président : Léandre ROTHE
- Secrétaire : Chantal VERNET
- Secrétaire-Adjoint : Michel ZUCCARO
- Trésorier : Michel ROUSSEL
- Trésorier-Adjoint : Lucien RIGNAULT

Bilan de la saison écoulée :

- Championnat 1ère division - séniors 1ère terminé 7ème
Séniors "réserve" terminés 6ème
Vétérans terminés 3ème
- Championnat Promotion 1ère division 17 ans 3ème
15 ans 7ème
13 ans 2ème
11 ans 5ème

ARCHERIE DE PONTVILLE

Les beaux jours arrivent et si vous désirez rejoindre les archers de Pontville, nous vous rappelons qu'une équipe dirigeante et un initiateur vous attendent les :

SAMEDI de 13h30 à 14h30 environ au Stade de Pontville (à côté des tennis)
LUNDI de 14h à 15h30 environ (même endroit)

Nous vous prêtons le matériel et vous initiations à ce merveilleux sport qu'est le tir à l'arc.

Participation aux différentes compétitions organisées par la Fédération et les Clubs régionaux.

Licence F.F.T.A. et certificat médical obligatoires.

LES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES VOUS SERONT DONNES SUR PLACE les jours d'entraînement ou au 64 32 72 56.

E.S.L. KARATEDO SAINT GERMAIN LAVAL

LE KARATEDO, ART MARTIAL JAPONAIS des plus efficaces permet le contrôle du corps et de l'esprit par des exercices progressifs. Une ambiance cordiale et dynamique, un bureau à votre écoute, des cours personnalisés presque tous les jours dans trois clubs par un Professeur diplômé d'Etat, 3ème DAN.F.F.KA.MA.

- cours enfants le : Vendredi à SAINT GERMAIN LAVAL
de 18h05 à 19h05 (3 cours, initiation, débutants, avancés)
- cours adultes le : Lundi de 18h à 19h débutants, 19h05 à 20h30 confirmés, avancés (orange et plus)

Jeudi de 19h à 20h (débutants/avancés) - de 20h05 à 20h45 spécifiques combats tous grades ou techniques (uniquement confirmés - vertes et plus)
Samedi de 10h à 11h pour les "vétérans" travail de petits groupes "petite vitesse".

DEBUT DES COURS : le **lundi 9 Septembre (ados/adultes)** à partir de 11 ans.
le **vendredi 13 septembre** (enfants à partir de 6 ans)

INSCRIPTIONS : le **lundi 2 septembre**, le **jeudi 5 Septembre**, le **vendredi 6 Septembre** de 18h à 19h30 environ, à la salle polyvalente de l'Orée de la Bassée.

Vous désirez plus de renseignements, ou si l'envie vous en prend, vous trouverez forcément votre place parmi nous... n'hésitez pas : 64 32 72 56 ou Mairie.

ECOLE MATERNELLE "LES MURIERS" - Année scolaire 96/97

Les dernières inscriptions auront lieu à l'école maternelle le **lundi 2 Septembre** de 9h à 11h30. Se munir du livret de famille, d'une attestation de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

Aucune inscription ne sera enregistrée le jour de la rentrée.

Pour tous renseignements, téléphonez au 64 32 78 25.

La Directrice,
A. SALLES

A.C.S.G. GYM ADULTES

- 7 -

Le lundi 16 Septembre 1996, les séances de gymnastique adultes reprendront avec les mêmes créneaux horaires :

- lundi, salle du CESAL	20h30 / 21h30
- mercredi, préau école de Courbeton	19h00 / 20h00
- jeudi " " "	20h30 / 21h30
- vendredi " " "	19h00 / 20h00

Ces deux tranches horaires permettent de répartir tous les inscrits en deux groupes suivant les disponibilités de chacun en soirée.

Si vous désirez découvrir notre façon de mettre en forme, vous êtes les bienvenus pour un essai gratuit d'une ou deux séances.

Nous allons commencer l'année scolaire gentiment afin de nous dérouiller le corps et de le préparer pour des efforts intenses. Etre capable de travailler fort avec le sourire, tel est le but pour le printemps et l'été, après un entraînement hivernal sérieux, assidu et progressif.

Le Professeur.

A.C.S.G. - GYM ENFANTS

Les inscriptions auront lieu le mercredi 4 Septembre 1996 de 16h30 à 18h au DOJO, (salle du CESAL) Courbeton.

A.C.S.G. - TENNIS DE TABLE - Bilan d'une année bien remplie

Pour cette 1ère année où l'A.C.S.G. formait avec CHATENAY et COURCELLES, l'Entente de la Bassée, les résultats sont plus que satisfaisants :

Adultes : Championnat à 6 : maintien des 2 équipes en HONNEUR et Promotion
Championnat à 4 : 4 équipes inscrites. La 1ère monte en 2ème division, les 3 autres se maintiennent en 3ème et 4ème division.

Jeunes - cadets : 2 équipes, la 1ère (LE GOFF, BAYOL, FOURNIER, DURE) remporte sa poule et finit 5ème du département, la 2ème (BENARD, MARQUES frères, SABATE Joelle) a bien débuté dans un championnat relevé.

- minimes : 2 équipes. Ce sont les plus jeunes (GERARD, MINEO, ROUX (benjamins) et BAILLY, DUBUC (poussins) qui obtiennent de meilleurs résultats que la 1ère (DELCOURT, LEGOFF, SYLVESTRE, NAELS Aurélie (minimes).

Critériums individuels jeunes : 13 participants, 6 qualifiés pour les régionaux qui échouent de très peu pour "le national" : LE GOFF, BAYOL (cadets), NAELS (minime), GERARD, MINEO (benjamins) et DUBUC (champion de Seine et Marne - poussins).

TOURNOIS : Belles performances des jeunes (7 coupes). Notons enfin le franc succès remporté par le Tournoi organisé à Saint-Germain-Laval - 130 participants. Pas de vainqueurs mais de nombreux finalistes parmi nos joueurs.

Rendez-vous début septembre pour la reprise. Bonnes vacances.

Renseignements : Adultes, Mr DEGRELLE 64702498 - Jeunes Mr VIBERT 64327202

BOURSE AUX LIVRES

Les parents F.C.P.E. organisent le **Vendredi 6 Septembre** de 14 à 18 h, une bourse aux livres de classe au Lycée André Malraux à Montereau.



COLLECTE DES MONSTRES EXTRA MENAGERS

La collecte des Monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le **mercredi 25 Septembre 1996**, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

NE SONT PAS COMPRIS DANS LA DENOMINATION "MONSTRES", les bouteilles de "GAZ", batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Juillet, Août, Septembre 1979, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin Octobre 1996 aux jours et heures d'ouverture du Secrétariat, munis

- d'une pièce d'Etat Civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat Civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

C.C.A.S. PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle PERRIER, assistante sociale, assure une permanence en Mairie le 3ème Lundi de chaque mois. La prochaine aura lieu le **lundi 16 Septembre de 14h30 à 17h.**

MERCI DE NOTER :

La prochaine réunion de rédaction de l'INFOS FLASH aura lieu le **JEUDI 5 SEPTEMBRE 1996 (horaire habituel)**. La distribution est prévue les 14 et 15 Septembre 1996.

Les articles à publier devront impérativement être déposés en Mairie avant le 3 Septembre 1996.

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Assuré sur la Commune de SAINT-GERMAIN-LAVAL

par les CARS INTER-VAL à Montereau

ANNEE SCOLAIRE 1996 - 1997

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

M A T I N

- ECOLE DE COURBETON

11 H 35

ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	7 H 55	11 H 45	
MAIRIE	8 H 00	11 H 48	
TRECHY (Abri-bus)	8 H 05	11 H 52	
BAS DE TRECHY	8 H 06	11 H 53	
LA CROIX CHUTE- ROUTE DU GRAND BUISSON	8 H 10	11 H 56	12 H 10
RUE DE L'AIGLON	8 H 11	11 H 57	
RUE DU GRAND BUISSON N°4	8 H 12	---	
<u>ECOLE DU PETIT-BUISSON</u>	8 H 14	12 H 00	
NANON- SQUARE DES LOUVIERES	8 H 16	12 H 13	
GARDELOUP -(Abri-Bus)	8 H 17	12 H 15	
<u>ECOLE DE COURBETON</u>	8 H 20	12 H 20	
NANON SQUARE DES LOUVIERES	8 H 30	---	
<u>ECOLE MATERNELLE DES MURIERS</u>	8 H 40	12 H 25	
NANON -SQUARE DES LOUVIERES	8 H 45	---	
GARDELOUP (Abri-Bus)	8 H 48	---	
ECOLE DU PETIT-BUISSON	8 H 50	---	

A P R E S - M I D I

ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	13 H 00 -	ECOLE DU PETIT-BUISSON (arrivée)	16 H 30
MAIRIE	13 H 05 -	ECOLE DU PETIT-BUISSON (départ)	16 H 35
TRECHY (Abri-bus)	13 H 10 -	GARDELOUP (Abri-bus)	16 H 40
BAS DE TRECHY	13 H 11 -	NANON-SQUARE DES LOUVIERES	16 H 41
LA CROIX-CHUTE-ROUTE DU GRAND BUISSON	13 H 15 -	ECOLE DE COURBETON	16 H 45
RUE DE L'AIGLON	13 H 16 -	ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	16 H 50
RUE DU GRAND BUISSON N°4	13 H 20 -	MAIRIE	16 H 55
<u>ECOLE DU PETIT-BUISSON</u>	13 H 21 -	TRECHY (Abri-bus)	17 H 00
GARDELOUP (Abri-bus)	13 H 22 -	BAS DE TRECHY	17 H 01
NANON-SQUARE DE LOUVIERES	13 H 25 -	LA CROIX CHUTE-ROUTE DU GRAND BUISSON	17 H 05
<u>ECOLE DE COURBETON</u>	13 H 30 -	RUE DE L'AIGLON	17 H 06
ECOLE DU PETIT-BUISSON	13 H 35 -	RUE DU GRAND BUISSON N°4	17 H 07
NANON-SQUARE DES LOUVIERES	13 H 40 -	ECOLE DU PETIT-BUISSON	17 H 08
<u>ECOLE MATERNELLE DES MURIERS</u>	13 H 45 -	GARDELOUP (Abri-Bus)	17 H 10
		NANON-SQUARE DES LOUVIERES	17 H 11
		ROUTE DE FORGES-(Stop RD 133)	17 H 15
		ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	17 H 20

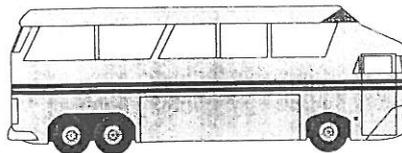
HORAIRES DU SAMEDI

ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	7 H 55	ECOLE DE COURBETON	11 H 35
MAIRIE	8 H 00	ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	11 H 50
TRECHY (Abri-Bus)	8 H 05	MAIRIE	11 H 52
BAS DE TRECHY	8 H 06	TRECHY	11 H 57
LA CROIX CHUTE-ROUTE DU GRAND BUISSON	8 H 10	BAS DE TRECHY	11 H 58
RUE DE L'AIGLON	8 H 11	LA CROIX-CHUTE-ROUTE DU GRAND BUISSON	12 H 02
RUE DU GRAND BUISSON N°4	8 H 12	RUE DE L'AIGLON	12 H 03
ECOLE DU PETIT-BUISSON	8 H 14	RUE DU GRAND BUISSON N°4	12 H 04
NANON-SQUARE DES LOUVIERES	8 H 16	ECOLE DU PETIT-BUISSON	12 H 05
GARDELOUP (Abri-Bus)	8 H 17	GARDELOUP (Abri-bus)	12 H 07
ECOLE DE COURBETON	8 H 20	NANON-SQUARE DES LOUVIERES	12 H 08
NANON-SQUARE DES LOUVIERES	8 H 30	LA CROIX-CHUTE -ROUTE DU GRAND BUISSON	12 H 12
ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	8 H 40	BAS DE TRECHY	12 H 16
NANON-SQUARE DE LOUVIERES	8 H 45	TRECHY	12 H 17
GARDELOUP (Abri-Bus)	8 H 48	MAIRIE	12 H 22
ECOLE DU PETIT-BUISSON	8 H 50	ECOLE MATERNELLE DES MURIERS	12 H 23
		COURBETON	12 H 24

Nous vous rappelons que les enfants d'AGE MATERNEL doivent être accompagnés d'un Parent ou d'un adulte à la montée et à la descente du car.

Les enfants se trouveront à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire théorique de passage du car.

Aucun arrêt autre que ceux mentionnés sur les horaires ne sera accepté, et ce, pour des raisons de sécurité et de discipline.



Mémoires d'Antan : Histoire d'eau

L'eau a toujours été et est encore source de Vie. Dès les temps les plus lointains, les peuplades se rassemblaient autour des points d'eau, la propriété de ces points amenant de nombreuses querelles. Plus près de vous, sources et fontaines servent encore à l'approvisionnement en eau des villages bénéficiant de ces résurgences. Chacun de vous a en mémoire l'histoire de Cosette portant sur plus d'un kilomètre deux lourds seaux d'eau depuis la source, aujourd'hui appelée Fontaine Jean Valjean, à la maison des Ténardier.

Notre commune a aussi sa fontaine; celle-ci se trouve dans le Vallon sur la gauche de la route allant de l'école de Courbeton à Gardeloup.

En 1761, à la demande du roi, l'eau de cette source a fait l'objet d'analyses.

Derrière cette page, vous trouverez la copie du procès verbal de la visite des Eaux de Merlange par des médecins et des experts, ainsi qu'un rapport sur les vertus médicales de cette eau.

La Commission Historique

VISITE DES FONTAINES DE MERLANGE.

*Copie du Procès-verbal de ladite
Visite.*

Du 20 Octobre 1761.

C E J O U R D ' H U I Mardi vingt
Octobre mil sept cent soixante-
un, huit heures du matin, Nous
Jacques-Barthelemi Edme Piot,
Sieur de Champrond, Avocat
en Parlement, Prévôt & Juge
ordinaire, civil, criminel & de
Police, & garde scél de la Justi-
ce & Prévôté de Saint Germain
Laval, & Laval Saint Germain
& dépendances, pour S. A.

Sérénissime Monseigneur LOUIS
DE BOURBON, Comte de Cler-
mont, Prince du Bourg, Pair de
France, Gouverneur & Lieute-
nant Général pour le Roi, des
Provinces de Brie & Champ-
agne, Abbé Commendataire de
l'Abbaye Royale de Saint Ger-
main des Prez-les-Paris, & en
cette qualité d'Abbé, Seigneur
desdits lieux de Saint Germain
Laval, & Laval Saint Germain
Esnant, Samoreau, & autres
lieux. Sur le requis de M^c. Jean-
Louis Jauvet, Procureur en cette
Prévôté, & du sieur Jacques
Tondu de Nangis, Marchand,
demeurant à Paris, rue des
vieilles Etuves Saint Martin, Pa-
roisse Saint Nicolas des Champs;
Nous sommes, en exécution de

notre Ordonnance du 17 présent
mois, étant au bas de la Requête
à Nous présentée par ledit Ton-
du, demeuré annexée à ces pré-
sentes, nous sommes transportés
avec le Procureur Fiscal de cette
Justice, M^c. Claude-Jean Gué-
fier notre Greffier ordinaire, &
ledit M^c. Jauvet, en une pièce
de six arpens de Prés, entourés
de hayes vives & fossés, située
sur cette Seigneurie au lieu dit
Merlange, en laquelle pièce
sont plusieurs plans d'arbres &
une maison, tenant la totalité
dudit héritage, d'un long du
midi, à M^r. Micault Dar-
velay & à M^r. Girard, repré-
sésentant M^r. le Président Chi-
neau, d'autre du Septentrion au
chemin de Montereau à Garde-
Loup, d'un bout du levant sur
les enfans du sieur Fleury Mo-
reau, & d'autre du couchant
sur l'ancien chemin de Monte-
reau à Nangis, à l'effet de dres-
ser Procès-verbal de la situation
& de l'état de la seconde des
deux fontaines désignées en
ladite Requête, étant routes
deux dans ledit héritage, & de
constater, s'il est possible, que
les eaux de la seconde fontaine
sont des eaux vives; & étant
parvenus dans ledit héritage,
avons remarqué qu'il y a en effet
deux fontaines, l'une d'une
étendue assez grande, de figure
quarrée, & l'autre beaucoup
plus petite, de figure oblongue,

étant proche & au couchant, tirant au nord de la première. Après avoir mesuré ladite dernière fontaine à la surface de l'eau qui s'y est trouvé fort claire, nous avons reconnu qu'elle a quatre pieds de large, mesure prise du levant au couchant, & dans la partie la plus étendue, six pieds de long, mesure prise du midi au nord, & dix-huit pouces de profondeur dans la partie la plus profonde. Après avoir aussi fait vider ladite fontaine au point qu'il n'y est resté qu'un pouce d'eau dans la partie la plus profonde, n'ayant pas été possible de la tarir, attendu le produit de ses sources; Nous avons encore remarqué que les

dités sources sont au nombre de trois, à l'extrémité septentrionale de ladite fontaine, que leurs eaux paroissent aussi venir dudit côté du septentrion, qu'elles sont très claires, & qu'elles fournissent si abondamment, qu'en quinze minutes ladite fontaine s'est trouvée au même niveau d'eau qu'elle étoit avant que nous l'eussions fait vider; ce que nous avons exactement vérifié, une montre à la main. Toutes lesquelles circonstances nous font présumer que les eaux de cette fontaine sont des eaux vives & non de gouttes, joint d'ailleurs qu'il est de notre connoissance que ladite fontaine est, ainsi que la

première, d'ancienneté dans ledit héritage, & qu'il est de notoriété publique que celle dont il s'agit ne tarit jamais, & que dans les tems les plus secs elle est toujours au même état d'eau que nous l'avons trouvé; ce qui nous a été présentement attesté par M^{re}. Simon le Coq, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Contrôleur au Grenier à Sel de Montereau, y demeurant; ainsi que par le sieur Thomas Taupin, Entrepreneur de bâtimens, & Claude-François Gautin, manouvrier, demeurant aussi audit Montereau; tous trois présens à ce que dessus, & qui ont fait les mêmes remarques que nous, ledit Pro-

cureur Fiscal & notre Greffier.

Dont & de quoi nous avons fait rédiger ce présent Procès-verbal, pour servir & valoir ce que de raison audit sieur Tondu; ledit M^{re}. le Coq & ledit sieur Taupin ont signé avec nous, ledit Procureur Fiscal, notre Greffier, & ledit M^{re}. Jauvet sur la minute des présentes; & quant audit Gautin, il a déclaré ne sçavoir écrire ni signer de ce interpellé, lefdits jour & an.

Suit la teneur desdites Requêtes & Ordonnances.

VERTUS

De l'Eau Minérale de Merlange.

L'EAU Minérale de Merlange, considérée comme remède, tire ses vertus, 1^o. De l'élément aqueux. 2^o. De son sel neutre. 3^o. De la terre calcaire, grasse & crétaée, qu'on doit concevoir dans cette Eau inaltérée, comme étant portée au degré le plus parfait de division & de ténuité. 4^o. De quelques particules martiales, dont la proportion avec les autres principes est très-légère. 5^o. Enfin, de l'arrangement & de l'union intime de tous ces principes, exactement mêlés & confondus ensemble.

Ces différens principes sont tellement combinés avec l'Eau & entr'eux, que les propriétés Médicinales ne sauroient être bien déterminées par les qualités d'aucun principe considéré séparément.

La vertu Médicinale de chacun de ces principes est constaté par des observations connues de tous les Médecins: le sel de Glauber & le sel marin entrent dans la composition d'un grand nombre d'Eaux Minérales célèbres, & en établissent l'efficacité.

Il n'est pas nécessaire de faire valoir ici les grands secours que la Médecine trouve encore dans les absorbans & dans les savo-

neux, l'étendue de leur usage, le nombre des maladies auxquelles ils conviennent; & cette circonstance essentielle de leur préparation, qui consiste à les porter à la plus grande division que l'Art puisse atteindre, division qui n'égale jamais celle que suppose leur état de dissolution dans l'eau; tout cela, en un mot, n'a besoin que d'être énoncé.

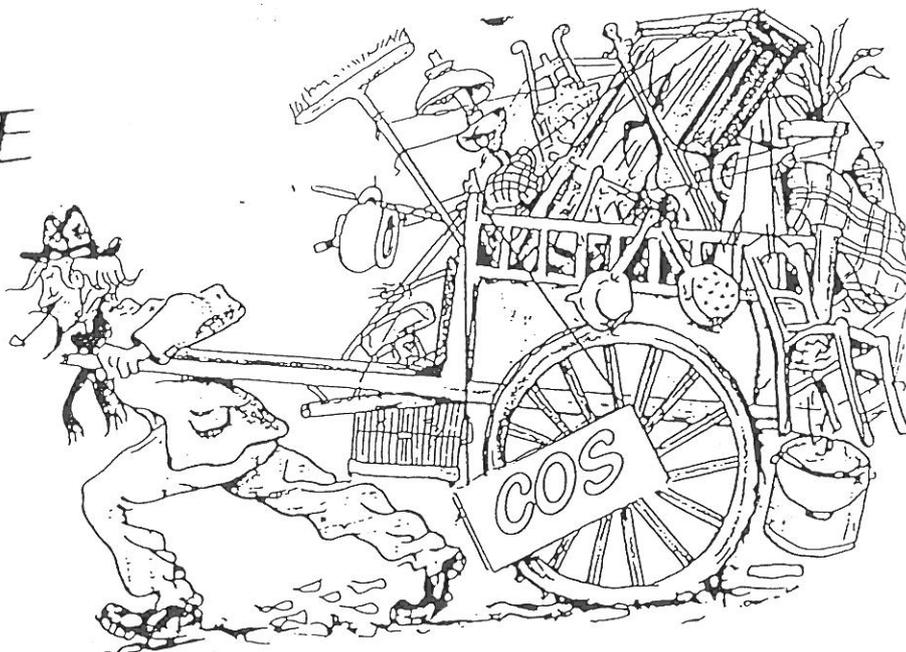
Telles sont justement les qualités principales de l'Eau Minérale de Merlange; c'est une Eau de chaux seconde, composée par la nature même, & qu'on pourroit regarder comme favorable: son usage sera très-sûr dans les cas où l'on soupçonnera des acides dans les premières voyes, elle deviendra alors purgative; elle passera dans le sang, elle produira l'effet apéritif: elle est de nature à convenir aux tempéramens foibles, aux viscères délicats, susceptibles d'irritations, aux maladies des reins, de la vessie, &c.

CANTWEL, *Professeur de Pharmacie, & Membre de la Société Royale de Londres.*

HERISSANT, *Professeur désigné de Pharmacie, Membre de l'Académie Royale des Sciences, de celle de Londres, &c.*

DE LA RIVIERE, *le jeune, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi au Châtelet.*

VIDE



GRENIER

A

SAINT GERMAIN LAVAL

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1996

Le Comité d'Oeuvres Sociales du Personnel Communal de la Commune de Saint Germain Laval, organise le Dimanche 22 Septembre 1996, sur la Place de l'Eglise, sa 3ème Brocante - Vide Grenier, de 8h30 à 18h00.

L'installation pourra s'effectuer à partir de 7h30.

Pour la réservation, s'inscrire en Mairie, munis d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture du Secrétariat.

Un coupon d'inscription sera à remplir et le paiement s'effectuera obligatoirement en même temps.

Un ticket vous sera remis avec votre numéro d'emplacement.

La date limite de réservation est fixée au 13 Septembre 1996.

TARIFS : COMMUNE : 10 F le m
EXTERIEUR : 20 F le m

Sur place : Buvette, sandwiches, saucisses, merguez, frites, gâteaux ...

NOM - Prénom :

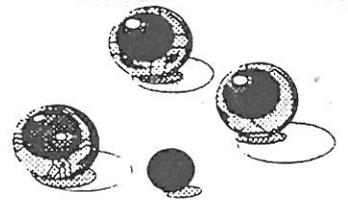
Adresse :

Qualité : PARTICULIER - PROFESSIONNEL (N° Registre))

TARIFS : 10 F x M =

20 F x M =

Signature :



PETANQUE

à

SAINT GERMAIN LAVAL

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 1996

Concours organisé par le bar

" AU SAINT GERMAIN "

En DOUBLETTE - ouvert à tous

sur le nouveau terrain
au stade de Pontville

MISE 60 Fr pour 3 concours
redistribution des mises + 500f

coupe aux FINALISTES
coupe de la meilleure EQUIPE FEMININE

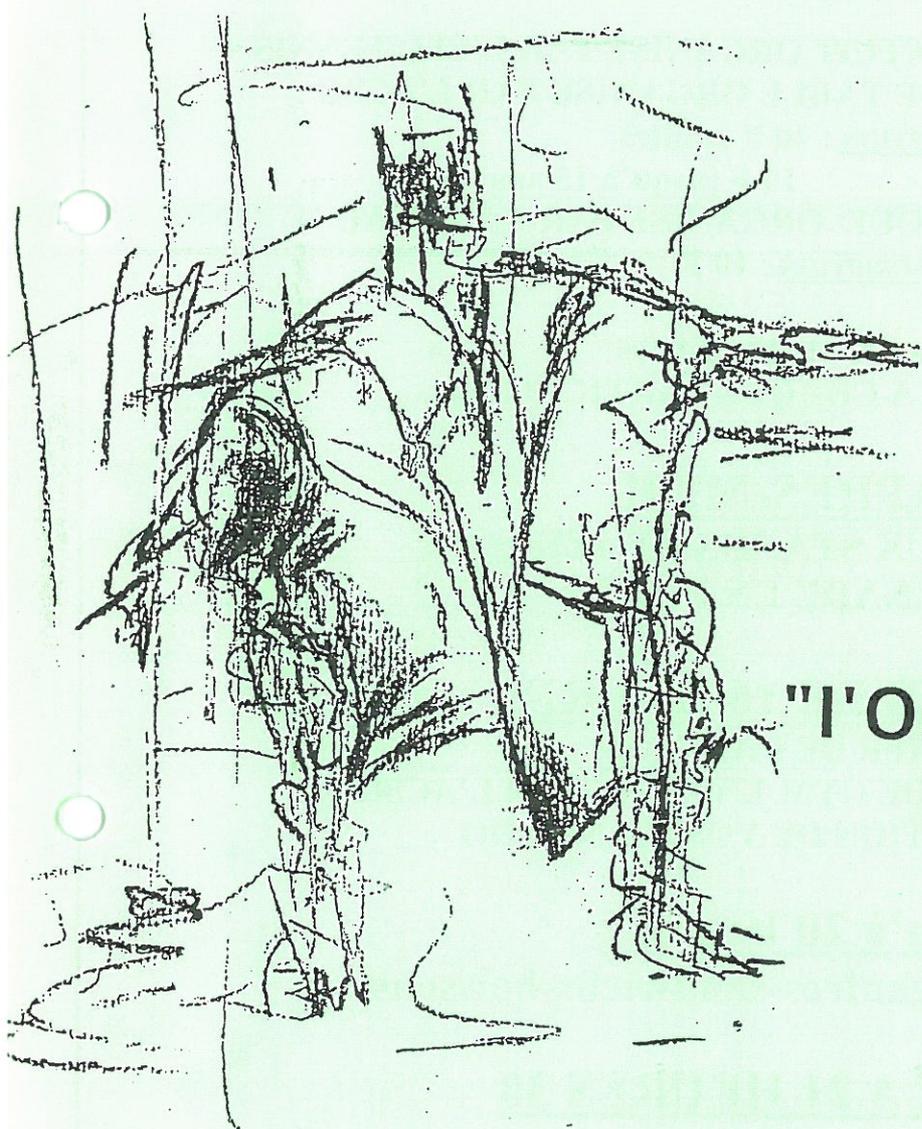
Début du concours: 14h30

BUVETTE et GRILLADES

**ATELIER D'ARTS PLASTIQUES
DE ST GERMAIN LAVAL**

METHODE MARTENOT

EXPO 96



**Salle
"l'Orée de la Bassée"
St Germain Laval**

Entrée libre

**Samedi 7 septembre 1996 9h 30 - 12 h/15h 30 - 20h
Dimanche 8 septembre 1996 15h 30 - 19h**

Renseignements sur les cours et inscription sur place, tél. 64 22 58 43

LA COMMISSION ANIMATION ORGANISE

LE SAMEDI 31 AOUT 1996 AU STADE DE PONTVILLE

LA FETE DE LA RENTREE

AU PROGRAMME

A PARTIR DE 9 HEURES (ouvert à toutes et à tous)

TOURNOI DE TENNIS GRATUIT ORGANISE PAR L'ESL TENNIS

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE ORGANISE PAR L'ACSG :

INSCRIPTION : 20 F adultes

10 F jusqu'à 15 ans

TOURNOI DE PETANQUE ORGANISE PAR LE CESAL

INSCRIPTION : 10 F

LOT AUX MEILLEURS
RECOMPENSE A CHAQUE PARTICIPANT

L' APRES-MIDI

NOMBREUX STANDS ET JEUX
PROMENADE EN PONEY

A PARTIR DE 16 HEURES

LACHER DE PIGEONS

DEMONSTRATION DE GYM ENFANTS PAR L'ACSG

DEMONSTRATION DE YOSECAN BUDO

jusqu'à 20 heures :

barbecue-frites-gaufres-sandwichs-boissons

LE SOIR A 21 HEURES 30

GRANDE SOIREE DANSANTE ANIMEE PAR UN DJ 'S

ENTREE : 30 FRANCS (à partir de 15 ans)

BOISSONS , GATEAUX

VENEZ NOMBREUX